



RELEVÉ DE DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU RFVS-OMS

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020 EN VISIOCONFERENCE

Membres présents (39) :

Amiens (Patrick Kerros), **Angers** (Simon Gigan, Gérard Boussin), **Aubagne** (Maddy Martin), **Besançon** (Anouk Haeringer-Cholet), **Bordeaux** (Sylvie Justome), **Bordeaux Métropole** (Josiane Zambon, Isabelle Haumont), **Bourgoin-Jallieu** (Alain Batillot, Emmanuel Terras), **Brest** (Fragan Valentin-Leméni, Sabine Kerros), **Calais** (Jeanique Fontaine, Axelle Hamon), **Chamalières** (Xavier Bousset), **Dijon** (Françoise Tenenbaum), **Evry-Courcouronnes** (Pascale Echard-Bezault), **Grand Nancy** (Jane-Laure Danan, Muriel Colombo), **Grenoble** (Pierre-André Juven, Loic Biot), **Guyancourt** (Danièle Viala), **La Rochelle** (Delphine Charier), **Lille** (Marie-Christine Staniec, Camille Ben Soussan), **Limoges** (Samia Riffaud, Bertrand Bertin), **Marseille** (Christine Juste, Dominique Chanaud), **Metz** (Khalifé Khalifé, Coralie Lemoine Falgas), **Montpellier** (Charles Sultan), **Nantes** (Patricia Saraux, Marlène Collineau), **Nice** (Barbara Prot, Annick Martin), **Nîmes** (Frédéric Jacquet), **Orléans** (Florent Montillot, Jeanne-Marie de Amorim), **Paris Vallée de la Marne** (Sara Ferjule), **Perpignan** (Christine Rouzaud-Danis, Brigitte Graell), **Poitiers** (Agnès Dioné, Véronique Bounaud), **Quimper** (Yvonne Rainero), **Roubaix** (Jean-Philippe Dancoine), **Rouen** (Sophie Carpentier), **Rennes** (Yannick Nadesan, Arnaud Laurans), **St Amand les Eaux** (David Leclercq), **St Paul de la Réunion** (Laetitia Lebreton), **CA Saint Quentin en Yvelines** (Anne Baekelandt), **Strasbourg** (Alexandre Feltz, Thibaut Mutel), **Toulouse** (Dominique Bourgois, Patricia Bez), **Vandoeuvre Les Nancy** (Nancy Marchetti), **Villeurbanne** (Agathe Fort),

Maude Luherne, Nina Lemaire et Laure Aumon pour le secrétariat RfVS
Et Jean-Pierre Jager, expert-comptable.

Membres représentés par un pouvoir : **Loon-Plage** donne pouvoir à Calais, **Chateauroux** donne pouvoir à Limoges, **Villeneuve d'Asq** donne pouvoir à Brest, **Lorient** donne pouvoir à Rennes, **Porto-Vecchio** donne pouvoir à Marseille, **Grande-Synthe** donne pouvoir à Besançon

Membres excusés : **Besançon** (Gilles Spicher, Cyril Devesa) **Angers** (Richard Yvon), **Evry Courcouronnes** (Daniel Valéro), **Bordeaux Métropole** Claudine Bichet, **CA Saint Quentin en Yvelines** (François Morton), **Caen** (Gérard Hurelle), **Vaulx-en-Velin** (Virginie Martinon)

Point	Discussion/Débat/Remarques	Décision /suite
1. Introduction	Yannick Nadesan, Président du RfVS, ouvre l'AG. Il rappelle que cette date pour l'AG a été retenue suite à une obligation administrative. En temps normal, le bureau et le CA se réunissent en amont des AG pour les préparer collectivement, ce qui n'a pas pu être le cas. Cette AG est donc nécessaire du point de vue administratif et n'a pas vocation à être le réceptacle de tous les questionnements et remarques. Le bureau et le CA se réuniront en octobre pour préparer la relance des activités du RfVS.	<i>Suite : les élus déjà présents dans le RfVS les années passées seront contactés individuellement par le secrétariat afin de connaître leurs points de vue et idées pour le réseau.</i>
2. Tour de table ; Présentation des élus membres du bureau et du CA ; Présentation de l'équipe salariée	<p>Un tour de table synthétique est effectué. Plusieurs membres, dont Strasbourg, Montpellier et Rouen, insistent sur des thématiques qu'ils souhaitent poursuivre/travailler au sein du réseau : santé -environnement, les outils pour la promotion de la santé, le sport-santé, la nutrition, les perturbateurs endocriniens, la question de la gestion COVID, ou encore la question des salles de consommation à moindre risque.</p> <p>Alexandre Feltz (Adjoint délégué à la santé de la Ville de Strasbourg) ajoute qu'il souhaite travailler au sein du réseau sur la réponse des villes à la Covid, non pas sous l'angle de la sécurité sanitaire, mais sous l'angle de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé. Il souligne la volonté de continuer de travailler de manière collective.</p> <p>Christine Rouzaud-Danis (Adjointe déléguée à la santé de la ville de Perpignan) annonce la création d'une Direction de la Santé Publique à Perpignan, que Brigitte Graell (technicienne référente RfVS) dirigera.</p> <p>Yvonne Rainero (Conseillère municipale déléguée aux questions de santé de la Ville de Quimper) annonce que la Ville de Quimper n'a pas encore de technicien référent Villes-Santé.</p> <p>Y Nadesan rappelle que des GT Perturbateurs endocriniens et sport-santé sont existants et vont être relancés.</p> <p>Présentation de l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maude Luherne Directrice, arrivée mi-août - Nina Lemaire, cheffe de projet, arrivée mi-mai - Laure Aumon, assistante administrative et communication, arrivée en décembre 2019 	
3. Approbation du compte-rendu de la précédente AG (22 mai 2019)	Les membres ont reçu par mail le précédent compte-rendu. Aucune remarque ni modification n'est émise.	Résultat du vote : Le compte-rendu de l'AG2019 est approuvé (36 pour, 0 contre, 4 absentions)
4. Présentation du rapport moral du Président	Yannick Nadesan, Président du RfVS, présente le rapport moral : Il rappelle qu'il y aurait normalement eu une présentation collective de cette AG avec un	Résultat du vote : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité (38 pour, 0 contre, 0 abstentions)

	<p>bureau, un CA, voire un groupe de travail dédié, il y a néanmoins un impératif administratif à tenir cette AG au plus tard le 30 septembre.</p> <p>Il souhaite qu'une réunion nationale puisse avoir lieu dans les prochains mois, éventuellement en janvier, à laquelle une AG pourrait être adossée. Sans attendre, le bureau et le CA se réuniront en octobre. La réactivation des GT et des échanges seront parmi leurs priorités.</p> <p>Si un début de mandat est toujours particulier, tout le monde à conscience que nous avons vécu une fin de mandat qui aurait dû être limpide et plus rapide fin mars. La pandémie nous a rattrapé et nous a conduits à une reprise du processus électoral en juin. Les élus se sont installés en fonction juste avant la coupure de l'été et après des mois de fonctionnement complexe, variable selon la situation de l'épidémie dans les territoires.</p> <p>Les élus reconduits [parmi le RfVS] sont minoritaires voire très minoritaires. Le réseau aura besoin d'eux. Il se fixe comme objectif que cette remise en dynamique du réseau trouve un bon équilibre entre les anciens et les nouveaux élus, et bénéficie du point d'ancrage des techniciens.</p> <p>Il souligne les éléments internes importants à prendre en compte : toute l'ancienne équipe (6 personnes) n'est plus présente, suite à une crise et à des souhaits d'évolution personnelle, qui ont mené à l'intervention d'un manager de transition. Une nouvelle équipe de trois personnes emmenée par Maude Luherne est donc en place.</p> <p>C'est dans ce contexte que le mois d'octobre aura pour priorité la remise en dynamique du Réseau.</p> <p>Les membres ont des enjeux communs, mais aussi des spécificités locales. C'est avant tout la diversité des situations qui fera la richesse des échanges, la richesse de ce que le réseau pourra porter au niveau national et à la juste prise en compte des politiques locales. (...)</p> <p>Les bureaux et AG d'octobre doivent permettre à chacun de profiter du Réseau.</p> <p>Aucune remarque n'est émise.</p>	
<p>5. Présentation du rapport d'activités 2019-2020</p>	<p>Les membres ont reçu par mail le support de présentation.</p> <p>Maude Luherne présente le bilan d'activité 2019-2020 :</p> <p>92 Villes et intercommunalités sont membres du RfVS en 2020. En 2019, le moment fort a été l'élaboration de la stratégie 2020-2030 du RfVS qui décrit notamment les trois valeurs « Intersectorialité », « équité » et « durabilité ».</p> <p>De nombreuses productions : étude sur la santé-environnementale dans les CLS ; ouvrages sur les espaces verts à venir, points ville santé sur la vaccination et sur les questions de santé mentale en contexte COVID. Le colloque de 2019 s'est tenu à Marseille et a porté sur la</p>	<p>L'AG prend acte de la présentation et des documents envoyés</p>

	<p>qualité de l'air intérieur , et le colloque 2020 à Orléans sur les Espaces Verts.</p> <p>Les réseaux régionaux se sont réunis en 2019, mais aucune rencontre n'a encore eu lieu en 2020. Concernant les groupes de travail : le GT Sport-Santé s'est réuni autour des Assises du sport santé sur ordonnance à Strasbourg en octobre 2019, ainsi qu'en 2020. Le GT Perturbateurs endocriniens a été mis en place début 2020. Le GT Services de santé scolaires a conduit un benchmark des services de santé scolaire et s'est réuni en février 2020. Pendant la crise COVID, 4 GT se sont constitués : communication port du masque et gestes barrières/ tests et dépistages/ santé mentale (production d'un PVS)/ « quel jour d'après pour la promotion de la santé ? » en lien avec d'autres acteurs du champs de la promotion de la santé (tribunes et Communiqués de presse) – lancement d'un Ségur de la santé publique</p> <p>Plusieurs Villes-à-Villes ont été synthétisés et sont accessibles via l'espace réservé du site. Plusieurs ville-à-ville sont encore en cours.</p> <p>Le Kit des nouveaux élus a été envoyé à l'ensemble des élus.</p> <p>Plusieurs conventions de financement ont été préparées en 2019 et lancées en 2020 (DGS, SPF, CDC/banque des territoires), et d'autres conventions se terminent en 2020 (INCA/EHESP, Ligue nationale contre le cancer, Ville de Perpignan)</p> <p>Échanges :</p> <p><u>Sur les conventions et l'équipe salariée :</u></p> <p>Françoise Tenenbaum (Conseillère municipale déléguée à la santé, hygiène et handicap de la Ville de Dijon) : que procurent les différentes conventions aux villes du RfVS ?</p> <p>Maude Luherne : Les conventions avec la DGS et Santé Publique France sont des subventions accompagnant le fonctionnement du réseau sur des grandes thématiques. Elles permettent aussi d'être des interlocuteurs privilégiés de ces acteurs et d'être impliqués dans les plans nationaux par la sollicitation régulière sur des actions ou des groupes de travail suivis par les ministères. La convention avec la Banque des territoires porte sur les actions des villes sur l'accès aux soins primaires. Elle permettra de faire remonter à la Banque des Territoires les actions, les leviers et les besoins des Villes en la manière.</p> <p>Patrick Kerros (Responsable du service municipal de santé publique, Ville d'Amiens) illustre les apports : il a participé le jour même au nom du Réseau à une réunion au Ministère de la Santé sur la vaccination grippale, ce qui permet de faire entendre la voix des villes. Les conventions permettent aussi de financer des postes et d'avoir donc une équipe performante.</p> <p>Yannick Nadesan souligne que la présence d'une équipe salariée constitue un lien pour les membres. Si les membres ont des demandes, des idées, ils peuvent se tourner vers l'équipe y compris en dehors des instances et des réunions.</p> <p><u>Sur le bureau et le CA :</u></p> <p>Françoise Tenenbaum (Conseillère municipale déléguée à la santé, hygiène et handicap de la</p>	
--	--	--

	<p>Ville de Dijon) demande si le CA et bureau sont déjà constitués pour ce mandat ?</p> <p>Maude Luherne (Directrice du RfVS) précise que le mandat en cours prend fin en 2021. Les Villes étant élues au CA et au bureau [et non les personnes], certains noms ont changé suite aux élections.</p> <p>Patrick Kerros (Responsable du service municipal de santé publique, Ville d'Amiens) rappelle qu'en 2021, la moitié du CA sera renouvelée. L'autre moitié sera renouvelée en 2024.</p> <p><u>Sur les réseaux régionaux :</u></p> <p>Sophie Carpentier (conseillère Municipale déléguée à la santé, Ville de Rouen) demande dans quel réseau régional se trouve la Normandie</p> <p>Maude Luherne précise que les réseaux régionaux ne correspondent pas aux régions administratives. La Normandie est comprise dans le réseau Grand Ouest dont le large périmètre a été mis en discussion lors de précédents échanges en 2019 et pourra être revu</p> <p>Yannick Nadesan rappelle que le découpage des réseaux régionaux est souple et qu'il n'y a pas de démarche descendante. Les villes choisissent elles-mêmes de se rattacher à tel réseau régional et que l'important est qu'aucune ville ne soit oubliée.</p> <p>Jane-Laure Danan (Responsable de la Mission Santé Bien-être du Grand Nancy Métropole) précise que le réseau Grand Est s'est réuni en 2019 à Nancy sur la thématique des Contrats Locaux de Santé [réunion qui ne figurait pas dans le support de présentation].</p> <p>Patrick Kerros rappelle que la fréquence des réunions des réseaux régionaux dépend de la dynamique de chaque réseau régional et qu'il n'y a pas d'impératif imposé par le RfVS. Par exemple, le réseau Haut de France se réunit 3 à 4 fois par an.</p>	
<p>6. Présentation des comptes 2019</p>	<p>Les membres ont reçu par mail le support de présentation.</p> <p>Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier, et Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable présentent l'arrêté des comptes 2019. Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 déc. 2019 est de 229 098 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat excédentaire de 98 € (contre 4 887 € en 2018). Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 288 803 € (+47%). Le total des subventions passe de 122 547 € à 215 548 € en 2019.</p> <p>Il est rappelé qu'en 2020 la nomination d'un Commissaire aux comptes a été décidée pour répondre au cadre légal d'obligation de mener une mission d'audit des comptes (en relation avec l'augmentation des subventions),</p> <p>Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un excédent de <u>98 €</u>.</p> <p>Aucune remarque n'est émise.</p>	<p>Vote du rapport financier et comptes annuels 2019 : Les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité (31 pour, 0 contre, 0 abstentions)</p> <p>Vote de l'affectation résultats comptes 2019 : L'affectation des résultats des comptes 2019 est approuvée à l'unanimité (32 pour, 0 contre, 0 abstention)</p>

<p>7. Présentation du rapport du CAC</p>	<p>Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable, présente le rapport du CAC p/o Anne-Laure Bertrand, Commissaire aux comptes</p> <p>Lecture de la note de synthèse</p>	
<p>8. Présentation du budget Prévisionnel 2020</p>	<p>Les membres ont reçu par mail le support de présentation.</p> <p>Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier, et Maude Luherne, directrice du RfVS, présentent le budget prévisionnel 2020</p> <p>Les produits sont principalement issus des subventions, et des reports de subvention de 2019. Les montants des conventions DGS, SPF, CDC. Elles couvrent notamment les frais de personnels, de déplacement et les frais d'impression de documents.</p> <p><u>Réactions générales :</u></p> <p>Patrick Kerros précise que le RfVS a toujours été géré de façon rationnelle, efficace et efficiente. Il salue la gestion de la trésorerie par Brest lors de cette année complexe.</p> <p>Yannick Nadesan souligne que les réserves ne sont pas si importantes au regard des événements que le réseau pourrait rencontrer (8 mois de réserves).</p> <p><u>Echanges sur l'utilisation des budgets :</u></p> <p>Charles Sultan (Adjoint délégué à la Santé de la Ville de Montpellier) demande de préciser l'utilisation des budgets de fonctionnement, d'environ 200 000 €, et s'ils servent à financer les groupes de travail ? Sans financement, il lui semble difficile de mener les travaux de ces groupes de travail</p> <p>Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier et Maude Luherne, Directrice indiquent que les frais sont essentiellement le personnel. Les colloques ont aussi des budgets conséquents. Les frais de déplacements, notamment lorsqu'il y avait 6 salariés, prenaient une part importante. Les frais d'impression sont également couverts.</p> <p>Maude Luherne clarifie que chaque GT est co-porté par une ville et le secrétariat du RfVS. Le secrétariat participe au bon fonctionnement des GT en termes d'organisation, d'animation, d'impression, de réservations de salles etc.</p> <p>Patrick Kerros souligne que les salariés du Réseau assurent par exemple les comptes-rendus des GT. Sans le secrétariat, les villes ne pourraient pas animer le réseau. Il y a besoin du secrétariat pour animer le réseau ; et par ailleurs besoin de l'engagement des collectivités</p>	<p>Résultat du vote : Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité (33 pour, 0 contre, 0 abstention)</p>

	pour faire vivre le réseau.	
9. Bilan des cotisations 2020 et augmentations des cotisations 2021 de 1%	<p>Les membres ont reçu par mail le support de présentation.</p> <p>Yannick Nadesan annonce que la CA de mars 2020 avait proposé une augmentation des cotisations de 1% pour 2020.</p> <p>Fragan Valentin-Gémini précise que cette augmentation de 1% est tout à fait classique</p> <p>Maude Luherne ajoute que cette augmentation suit celle approuvée par l'AG ces dernières années.</p> <p>Aucune remarque n'est émise.</p>	Résultat du vote : L'augmentation de 1% des cotisations 2021 est approuvée (34 pour, 0 contre, 1 abstention)
10. Clôture de l'AG et rappels des dates à venir	<p>Les membres ont reçu par mail le support de présentation.</p> <p>Yannick Nadesan présente les dates importantes à venir, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réunions du bureau et du CA en octobre - la réunion du réseau européen des Villes-Santé (8-10 décembre 2020) sur laquelle le secrétariat renverra des informations aux membres. - le renouvellement de la moitié du CA en 2021 et les candidatures pour les sièges libérés - l'organisation du colloque 2021. <p>Maude Luherne rappelle que chaque année, les candidatures sont ouvertes pour accueillir le colloque et qu'une discussion a lieu sur sa thématique. Ces éléments seront à l'ordre du jour des prochains bureau et CA mais chacun peut d'ores et déjà se manifester auprès du secrétariat</p> <p><u>Echanges :</u></p> <p>David Leclercq (Conseiller municipal délégué au projet « Ville santé bien-être » et à l'accessibilité de la Ville de Saint-Amand-les-Eaux) demande si le réseau envisage une publication sur les retours d'expériences des Villes sur la crise sanitaire.</p> <p>Cette demande est en échos à plusieurs souhaits émis lors de la réunion.</p> <p>Yannick Nadesan dit que cette proposition semble pertinente et qu'un groupe de travail sur cette question pourrait être mis en place. Les prochains bureau et CA s'empareront donc de</p>	Décisions : Les membres sont invités à manifester auprès du secrétariat leurs souhaits de candidatures au CA en 2021 et par ailleurs à l'accueil et co-organisation du colloque 2021 du Réseau.

	cette question pour l'inclure aux propositions de relance des activités du réseau	
--	---	--